

GROUPE
«L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD»
ZONE INDUSTRIELLE BEN AROUS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS AU
31 DECEMBRE 2015

Mahmoud ZAHAF

Commissaire Aux Comptes
Membre de l'Ordre des Experts Comptables
de Tunisie

Rue du Lac Toba - Les Berges du Lac
1053 - Tunis
TEL. : 71 962 514 / 71 962 166
FAX : 71 962 595

Walid BOUCHOUCHA

Commissaire Aux Comptes
Membre de l'Ordre des Experts Comptables
de Tunisie

51, Avenue Habib Bourguiba
2000 – Le Bardo
TEL. : 71 662 339
FAX : 71 582 528

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS AU
31 DECEMBRE 2015**

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre société, et en application des dispositions de l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe constitué par la société «L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD» et ses filiales, qui comprennent le bilan consolidé, l'état de résultat consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2015, ainsi que les notes aux états financiers consolidés.

Responsabilité de la direction relative aux états financiers consolidés

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan consolidé de **125.673.417 TND** et un résultat déficitaire net consolidé (part du groupe) de **-2.267.062 TND**, ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Le conseil est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en la matière. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement de l'auditeur. En procédant à cette évaluation des

risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction et la présentation de l'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés sont sincères et réguliers et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe constitué par la société «L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD» et ses filiales au 31 décembre 2015, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur le fait que la société mère «L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD» a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2009 à 2012. La notification du résultat du contrôle datée du 07 juillet 2014 a fait ressortir un montant de 1.410.944,402 Dinars en principal et pénalités dont 854.164,551 Dinars de reports impôt et TVA non acceptés. La société s'est opposée à cette notification en date du 06 Août 2014; l'opération demeure en cours de négociation. Une provision pour risques et charges d'un montant de 981.030,113 Dinars est logée au passif du bilan pour se prémunir contre de tels risques.

Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter

l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable aboutissant à la préparation des états financiers consolidés.

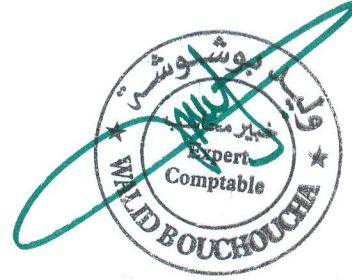
Fait à Tunis, le 26 Mai 2016

Les commissaires aux comptes

Mahmoud ZAHAF



Walid BOUCHOUCHA



*Les états financiers consolidés de l'exercice clos au
31 décembre 2015*

GROUPE "L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD"
ZONE INDUSTRIELLE BEN AROUS

BILAN CONSOLIDE
(Arrondi en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	2015 Au 31/12/2015	2014 Au 31/12/14
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		1 128 346	1 282 651
Moins : Amortissements		-974 248	-1 073 290
Sous total	1	154 098	209 361
Immobilisations corporelles		80 034 612	76 806 366
Moins : Amortissements		-48 389 674	-43 177 537
Sous total	2	31 644 938	33 628 829
Immobilisations financières		1 455 049	1 366 698
Moins : Provisions		-55 594	-55 594
Sous total	3	1 399 455	1 311 104
Total des actifs immobilisés		33 198 491	35 149 294
Autres actifs non courants	4	705 464	342 309
Total des actifs non courants		33 903 955	35 491 603
ACTIFS COURANTS			
Stocks		33 085 735	35 381 052
Moins : Provisions		-1 162 434	-1 098 676
Sous total	5	31 923 301	34 282 376
Clients et comptes rattachés		47 799 995	48 061 645
Moins : Provisions		-4 544 336	-4 121 300
Sous total	6	43 255 659	43 940 345
Autres actifs courants		11 116 038	9 119 704
Moins : Provisions		-140 917	-139 647
Sous total	7	10 975 121	8 980 057
Placements et actifs financiers	8	617 312	445 539
Liquidités et équivalents de liquidités	9	4 998 069	5 669 881
Total des actifs courants		91 769 462	93 318 198
Total des actifs		125 673 417	128 809 801

GROUPE "L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD"
ZONE INDUSTRIELLE BEN AROUS

BILAN CONSOLIDE
(Arrondi en dinar tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	2015 Au 31/12/2015	2014 Au 31/12/14
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		12 000 000	12 000 000
Réserves consolidés		29 917 020	29 204 717
Autres capitaux propres		538 777	1 075 811
Total des capitaux propres consolidés avant Rst de l'exercice		42 455 797	42 280 528
Résultat de l'exercice consolidé		-2 267 062	4 183 557
Total des capitaux propres consolidés avant affectation	10	40 188 735	46 464 085
INTÉRÊTS MINORITAIRES			
Réserves des minoritaires		1 081 428	1 220 885
Résultat des minoritaires		-109 945	340 823
Total des intérêts minoritaires	10	971 483	1 561 708
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	11	36 795 211	38 867 114
Autres passifs financiers		0	0
Provisions	12	1 529 969	1 470 210
Total des passifs non courants		38 325 180	40 337 324
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	13	10 711 065	11 442 140
Autres passifs courants	14	7 607 929	7 801 416
Concours bancaires et autres passifs financiers	15	27 869 025	21 203 128
Total des passifs courants		46 188 019	40 446 684
Total des passifs		84 513 199	80 784 008
Total des capitaux propres, intérêts minoritaires et des passifs		125 673 417	128 809 801

GROUPE "L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD"
ZONE INDUSTRIELLE BEN AROUS

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
(Arrondi en dinar tunisien)

	Notes	2015 Au 31/12/2015	2014 Au 31/12/14
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	1	88 948 407	95 191 095
Production immobilisée	2	0	54 386
Autres produits d'exploitation	3	257 237	236 913
Total des produits d'exploitation		89 205 644	95 482 394
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des en cours	4	-3 953 206	-2 560 276
Achats d'approvisionnements consommés	5	57 850 359	55 033 243
Charges de personnel	6	15 894 588	16 043 512
Dotations aux amortissements et aux provisions	7	6 803 626	7 720 626
Autres charges d'exploitation	8	8 778 457	8 832 016
Total des charges d'exploitation		85 373 824	85 069 121
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 831 820	10 413 273
Produits des placements	9	469 161	136 893
Charges financières nettes	10	-6 368 147	-3 918 487
Autres gains ordinaires	11	634 773	176 668
Autres pertes ordinaires	12	-515 668	-260 266
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		-1 948 061	6 548 081
Impôts sur les bénéfices	13	428 946	2 023 701
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		-2 377 007	4 524 380
Quote-part des intérêts minoritaires		-109 945	340 823
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		-2 267 062	4 183 557

GROUPE "L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD"
ZONE INDUSTRIELLE BEN AROUS

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(Arrondi en dinar tunisien)

	2015	2014
	Au 31/12/2015	Au 31/12/14
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
- Résultat net de l'ensemble consolidé	-2 377 007	4 524 380
- Ajustements pour :		
. Dotations aux amortissements et provisions	6 594 663	7 899 066
. Variation des stocks	1 572 063	-4 832 986
. Variation des créances	-894 324	-6 242 528
. Variation des autres actifs	-1 728 718	-3 006 620
. Variation des fournisseurs	-405 044	-2 077 816
. Variation des autres passifs	1 519 122	2 657 510
. Plus ou moins value de cession	-18 924	-52 640
. Modification comptable	2 539	0
. Quote-part des subventions d'investissement	-70 412	-70 413
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	4 193 957	-1 202 047
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-4 448 984	-6 019 392
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34 364	115 118
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-684 280	-895 052
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	211 875	65 925
- Décaissement provenant de l'acquisition d'actifs non courants	-224 855	-513 463
- Autres flux liés aux opérations d'investissement	587 999	0
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement	-4 523 880	-7 246 864
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT		
- Encaissement suite à l'émission d'actions	0	0
- Acquisition/cession actions propres	-73 663	0
- Dividendes et autres distributions	-4 048 076	-5 486 626
- Encaissement provenant des emprunts	1 513 627	24 123 541
- Remboursement d'emprunts	-2 536 426	-2 437 125
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement	-5 144 538	16 199 790
Incidences des variations des taux de change sur les établissements étrangers	-346 520	218 958
Ajustement de trésorerie lié à la variation du périmètre de consolidation	-820 081	-66 625
VARIATION DE TRESORERIE	-6 641 063	7 903 212
Trésorerie au début de l'exercice	-12 369 107	-20 272 319
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-19 010 170	-12 369 107

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

I- PRESENTATION DU GROUPE

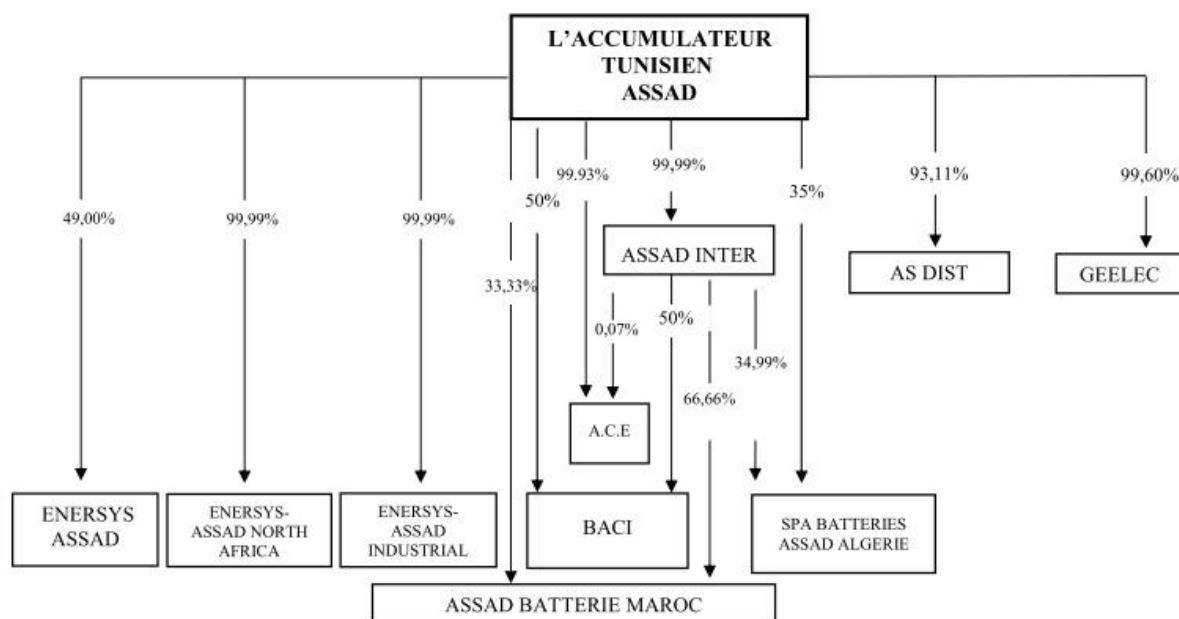
En vertu des dispositions de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sociétés sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Le groupe « Assad » est composé à la date du 31 décembre 2015 de dix sociétés :

- **L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD**, société mère ;
- **ASSAD INTERNATIONAL**, société filiale ;
- **A.C.E**, société filiale ;
- **GEELEC**, société filiale ;
- **AS DISTRIBUTION**, société filiale de droit français ;
- **SPA BATTERIES**, société filiale de droit algérien ;
- **ENERSYS ASSAD**, co-entreprise ;
- **ENERSYS NORTH AFRICA**, société filiale ;
- **ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL**, société filiale ;
- **ASSAD BATTERIE MAROC**, filiale de droit marocain;
- **ASSAD BATTERIE COTE D'IVOIRE**, filiale de droit ivoirien;

II- INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

L'organigramme de l'ensemble consolidé se présente comme suit :



La liste des sociétés consolidées se présente comme suit :

SOCIETE	% Contrôle			% d'intérêt	Nature de contrôle	Méthode de consolidation
	Direct	Indirect	Total			
Assad	-	-	-	100,00%	Société Mère	Intégration globale
ACE	99,93%	0,067%	100,00%	100,00%	Exclusif	Intégration globale
Assad International	99,99%	0,00%	99,99%	99,99%	Exclusif	Intégration globale
Assad Algérie	35,00%	34,99%	69,99%	69,99%	Exclusif	Intégration globale
Geelec	99,60%	0,00%	99,60%	99,60%	Exclusif	Intégration globale
AS Distribution	93,11%	0,00%	93,11%	93,11%	Exclusif	Intégration globale
Energys Assad North Africa	100,00%	0,00%	100,00%	100,00%	Exclusif	Intégration globale
Energys Assad Industrial	100,00%	0,00%	100,00%	100,00%	Exclusif	Intégration globale
Assad Batterie Maroc	33,33%	66,66%	100,00%	99,99%	Exclusif	Intégration globale
Energys Assad	49,00%	0,00%	49,00%	49,00%	Conjoint	Intégration proportionnelle
Batterie Assad Côte D'Ivoire	50,00%	50,00%	100,00%	100,00%	Exclusif	Intégration globale

III- EFFET DE CHANGEMENT DE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

En date du 07 Janvier 2015, la société «L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD» a procédé à l'acquisition de 899.999 parts sociales de la société «*ENERSYS-ASSAD INDUSTRIAL*», et de 299.999 parts sociales de la société «*ENERSYS-ASSAD NORTH AFRICA*» auprès de la société «*ENERSYS-ASSAD*». Cette acquisition a été autorisée par le Conseil d'Administration du 03 Décembre 2014.

En effet, les sociétés «*ENERSYS ASSAD NORTH AFRICA*» et «*ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL*», sont devenues des filiales de la société mère «L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD», la méthode de consolidation qui leur est appliquée est l'intégration globale.

En outre, le périmètre de consolidation a inclus les filiales «*ASSAD BATTERIE MAROC*» et «*ASSAD BATTERIE COTE D'IVOIRE*» constituées par le groupe ASSAD.

IV- REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés sont exprimés en Dinar Tunisien. Ils ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes en vigueur en tenant compte des hypothèses susvisées.

Les états financiers de la société mère, de ses filiales et des co-entreprises, servant à l'établissement des états financiers consolidés sont établis à la même date.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels revus par les commissaires aux comptes des sociétés du groupe ainsi que du système d'information et comptable des dites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

V- RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers sont exprimés en dinar tunisien et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que les normes comptables tunisiennes.

VI- METHODES ET REGLES D'EVALUATION

Les principales règles et méthodes comptables appliquées par le Groupe se détaillent comme suit :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles subissent, le cas échéant un amortissement linéaire sur une durée de trois ans.

Les autres immobilisations incorporelles correspondant aux frais d'étude sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties au taux de 33,33% et 100%.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la base des taux suivants :

Constructions	5 %
Matériels et outillages industriels	10 %
Matériel de transport	20 %
Equipements de bureau	10 %
Matériel informatique	15 %
Agencements Aménagements Installations	10 %

Le principe de prorata temporis est respecté pour les biens acquis au cours de l'exercice 2015.

Toutefois, des taux d'amortissement économiques ont été pratiqués sur certaines immobilisations de la société mère afin de refléter au mieux le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

3. Immobilisations financières

Y figurent à leur coût d'acquisition, les titres de participation des sociétés non retenues dans le périmètre de consolidation ainsi que les autres immobilisations financières.

4. Stock

Les méthodes d'évaluation du stock se résument comme suit :

- Les pièces de rechange et matières premières sont évaluées à leur coût moyen pondéré. Ce coût est calculé après chaque entrée.
- Les produits semi - finis et produits finis sont évalués à leur coût de revient.

5. Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

VII- PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers consolidés est passée par les étapes suivantes :

- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées ;
- Etablissement des comptes consolidés.

1) L'homogénéisation et l'ajustement des comptes individuels

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.

L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concernés principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe ;
- L'homogénéisation dans la présentation des états financiers ;
- L'impact, le cas échéant, de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

Par ailleurs, il était nécessaire de créer des écritures d'ajustements dans chacune des sociétés du groupe afin de préparer l'étape d'élimination des comptes réciproques.

2) La conversion des comptes des filiales étrangères

Dans le cadre du processus de consolidation, la conversion des comptes des entreprises établies à l'étranger, soient «AS DISTRIBUTION», «SPA ASSAD ALGERIE», «ASSAD BATTERIE MAROC» et «ASSAD BATTERIE COTE D'IVOIRE», est effectuée après retraitements d'homogénéité.

L'approche de conversion imposée par IAS 21 exige l'utilisation des procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que différence de change inscrite dans le compte « Autres capitaux propres ».

A cet effet, les éléments de l'état de résultats ont été convertis ; le résultat ainsi obtenu a été reporté au bilan. Pour des raisons pratiques, un cours approchant les cours de change aux dates des transactions, soit le cours moyen pour la période, a été utilisé pour convertir les éléments de produits et charges.

3) L'intégration des comptes

Pour les sociétés contrôlées d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement.

L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales ;
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de l'exercice.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du groupe intégrées globalement ou proportionnellement.

Pour la société ENERSYS ASSAD, contrôlée conjointement avec le groupe «*ENERSYS*», l'intégration est faite proportionnellement au prorata du pourcentage de détention de la société consolidante.

4) L'élimination des comptes réciproques

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part.

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques (échanges de biens et services et facturation de quotes-parts dans les charges communes) ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

Les opérations réciproques entre les sociétés du groupe consistent en des échanges de biens et services et des facturations de quote-part dans les charges communes.

Cette étape nécessite auparavant l'élimination des profits internes sur cessions d'immobilisations, des marges internes sur stock acquis auprès des sociétés de groupe, ainsi que des dividendes intragroupe.

5) Détermination de l'écart de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle avec ajustement par rapport aux résultats réalisés postérieurement.

L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

6) Répartition des capitaux propres et élimination des titres :

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de «*L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD*» dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participations y afférents.

Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition (Achat ou apport), il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill ;
- La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date ;
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

VIII- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

En date du 07 Janvier 2015, la société «*L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD*» a procédé à l'acquisition de 899.999 parts sociales de la société «*ENERSYS-ASSAD INDUSTRIAL*», et de 299.999 parts sociales de la société «*ENERSYS-ASSAD NORTH AFRICA*» auprès de la société «*ENERSYS-ASSAD*». Cette acquisition a été autorisée par le Conseil d'Administration du 03 Décembre 2014. Par ailleurs, en janvier 2015, la société «*ENERSYS ASSAD*» a cédé la totalité des parts qu'elle détenait au capital de la société «*ENERSYS ASSAD MOROCCO*».

IX- INFORMATIONS DETAILLEES

A. NOTES RELATIVES AU BILAN

1. Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Assistances techniques	4 357	4 357
Autres immobilisations incorporelles	198 066	198 066
Concessions de marques, brevets, licences, marques, procédés	1 327	1 327
Logiciels	924 596	1 078 901
Sous total	1 128 346	1 282 651
Amort. Assistances techniques	-4 357	-4 357
Amort. Autres immobilisations incorporelles	-193 123	-188 338
Amort. Logiciels	-776 768	-880 595
Sous total	-974 248	-1 073 290
Total	154 098	209 361

2. Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Agencement, Aménagement & Installation	5 744 794	5 425 057
Construction	12 753 259	12 231 988
Immobilisations en cours	1 592 193	1 885 525
Matériel de transport	3 737 164	3 343 827
Matériel et outillage industriel	48 344 936	46 822 880
Matériel informatique	1 341 200	1 302 530
Mobilier de bureau	1 100 445	1 091 813
Terrains	5 420 621	4 702 746
Sous total	80 034 612	76 806 366
Amort. Agencement, Aménagement & Installation	-3 105 208	-2 488 183
Amort. Construction	-7 591 014	-6 903 050
Amort. Matériel de transport	-2 541 858	-2 370 853
Amort. Matériel et outillage industriel	-33 039 530	-29 439 709
Amort. Matériel informatique	-1 281 099	-1 190 767
Amort. Mobilier de bureau	-830 965	-784 975
Sous total	-48 389 674	-43 177 537
Total	31 644 938	33 628 829

3. Immobilisations financières

Les titres de participation de détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Dépôts de cautionnements versés	474 687	445 004
Prêts au personnel	598 303	552 546
Titres de participation	222 521	219 074
Emprunt national	159 538	150 074
Sous total	1 455 049	1 366 698
Provision sur dépôt et cautionnement	-20 013	-20 013
Provision sur prêt personnel	-27 760	-27 760
Provision sur titres de participation	-7 821	-7 821
Sous total	-55 594	-55 594
Total	1 399 455	1 311 104

Les titres de participation se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
BTS	15 000	15 000
Consortium Tunisien des Composants Automobiles	12 500	12 500
Mediterranean Institute of Technologie	90 000	90 000
S.M.U (suite partage Sicaf Assad)	120 000	120 000
Sté Rea.Tun.Car (suite partage Sicaf Assad)	1	1
Autres titres de participation	7 520	8 380
Enersys Maroc	0	18 193
Versement restant sur titres de participation	-22 500	-45 000
Total	222 521	219 074

4. Autres actifs non courants

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Charges à répartir	171 155	342 309
Frais préliminaires	534 309	0
Total	705 464	342 309

5. Stocks

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Matières premières	9 641 823	15 783 033
Matières consommables et pièce de rechange	4 179 726	4 563 432
Produits finis et en cours de production	19 264 186	15 034 587
Sous total	33 085 735	35 381 052
Provision sur stocks	-1 162 434	-1 098 676
Sous total	-1 162 434	-1 098 676
Total	31 923 301	34 282 376

6. Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Clients douteux et litigieux	4 544 336	4 121 300
Clients effets à recevoir	2 313 044	935 787
Clients ordinaires	40 942 615	43 004 558
Sous total	47 799 995	48 061 645
Provisions sur clients	-4 544 336	-4 121 300
Sous total	-4 544 336	-4 121 300
Total	43 255 659	43 940 345

7. Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Avances et prêts au personnel	45 917	52 056
Charges constatées d'avance	600 114	517 165
Compte d'attente	96 622	96 786
Débiteurs divers	112 485	150 964
Etat, crédit de TVA	4 316 403	3 041 093
Etat, crédit d'IS	5 800 270	5 008 749
Fournisseurs avances et acomptes	102 926	193 327
Produits à recevoir	41 301	59 564
Sous total	11 116 038	9 119 704
Provisions sur actifs courants	-140 917	-139 647
Sous total	-140 917	-139 647
Total	10 975 121	8 980 057

8. Placements et actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Échéances à moins d'un an sur prêt personnel	377 221	435 667
Placements	240 091	9 872
Total	617 312	445 539

9. Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Autres organismes financiers	73	89
Banques	3 410 677	2 835 630
Caisses	9 333	14 339
Chèques à l'encaissement	62 312	776 877
Effets remis à l'encaissement	83 421	89 768
Régie d'avance et accreditif	1 304 371	1 730 256
Titres SICAV	127 882	222 922
Total	4 998 069	5 669 881

10. Capitaux propres

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Capital social	12 000 000	12 000 000
Réserves consolidés	29 917 020	29 204 717
Actions propres	-171 227	-87 804
Ecart de conversion	329 774	712 973
Subvention d'investissement	380 230	450 642
Résultat de l'exercice consolidé	-2 267 062	4 183 557
Total - Capitaux propres	40 188 735	46 464 085
Réserves des minoritaires	1 081 428	1 220 885
Résultat des minoritaires	-109 945	340 823
Total - Intérêts minoritaires	971 483	1 561 708

11. Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Emprunts bancaires	11 393 127	13 663 467
Emprunts obligataires	25 000 000	25 000 000
Emprunts leasing	402 084	203 647
Total	36 795 211	38 867 114

12. Provisions

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Provisions pour garanties données	303 065	285 231
Provisions pour risques et charges	1 226 904	1 184 979
Total	1 529 969	1 470 210

13. Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Fournisseurs d'exploitation	10 136 395	11 119 705
Fournisseurs d'immobilisations	8 814	190 948
Fournisseurs factures non parvenues	565 856	131 487
Total	10 711 065	11 442 140

14. Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Associés, dividendes à payer	85 021	114 550
Caisse de sécurité sociale	1 180 741	1 107 363
Charges à payer	2 703 682	1 296 190
Compte d'attente	8 478	22 400
Comptes courants associés	34 398	34 398
Créditeurs divers	18 964	11 490
Etat, impôts et taxes	646 514	1 994 503
Personnel charges à payer	1 447 304	1 569 618
Personnel rémunérations dues	628 673	586 672
Provisions courantes	0	319 283
Ristournes clients	854 154	744 949
Total	7 607 929	7 801 416

15. Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Crédit de préfinancement export	14 657 745	14 299 000
Découverts bancaires	9 350 494	3 739 988
Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	3 410 340	2 833 804
Echéances à moins d'un an sur emprunts leasing	343 053	205 372
Intérêts courus	107 393	124 964
Total	27 869 025	21 203 128

B. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

1. Revenus

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Chiffre d'affaires	88 948 407	95 191 095
Total	88 948 407	95 191 095

2. Production immobilisée

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Production immobilisée	0	54 386
Total	0	54 386

3. Autres produits d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Produits de location	186 824	166 500
Quote-part subvention inscrite au résultat	70 413	70 413
Total	257 237	236 913

4. Variation des stocks des produits finis et des en cours

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Variation des stocks des produits finis et des en cours	-3 953 206	-2 560 276
Total	-3 953 206	-2 560 276

5. Achats d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Achats consommés de Plomb	24 075 944	19 840 937
Variation des stocks de MP et autres approvisionnements	3 059 198	859 696
Achats consommés de matières, fournitures et autres approv.	25 340 901	26 935 111
Achats de pièces de rechange	1 963 145	1 844 055
Autres achats non stockés	754 328	780 767
Achats de marchandises	2 656 843	4 772 677
Total	57 850 359	55 033 243

6. Charges de personnel

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Salaires bruts	12 841 141	13 174 034
Cotisation sécurité sociale	2 797 848	2 659 687
Autres charges de personnel	255 599	209 791
Total	15 894 588	16 043 512

7. Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	76 175	80 730
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	6 225 099	6 433 964
Dotations aux résorptions des charges reportées	171 154	174 441
Dotations aux provisions	2 021 648	1 711 778
Reprises sur provisions	-1 690 450	-680 287
Total	6 803 626	7 720 626

8. Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Déplacement, mission et réception	548 338	582 496
Redevances	19 520	0
Divers services extérieurs	172 008	11 897
Entretien et réparation	521 806	661 020
Frais de séminaires et congrès	0	257 180
Frais de transport	1 546 976	1 751 024
Frais postaux et de télécommunication	198 416	192 186
Honoraires	1 633 103	1 092 134
Impôts et taxes	824 809	1 022 734
Jetons de présence	145 240	215 500
Location	1 094 005	981 402
Personnel extérieur à l'entreprise	281 132	159 419
Primes d'assurance	361 744	308 783
Publicité, publication et relation publique	864 815	992 853
Services bancaires et assimilés	488 886	534 048
Sous-traitance générale	77 659	69 340
Total	8 778 457	8 832 016

9. Produits des placements

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Divers Produits	350 673	42 434
Produits nets des titres SICAV	118 488	94 459
Total	469 161	136 893

10. Charges financières nettes

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Charges d'intérêts nettes	-4 648 376	-3 771 698
Gains de change	1 511 264	1 904 490
Pertes de change	-3 231 035	-2 051 279
Total	-6 368 147	-3 918 487

11. Autres gains ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Gains sur éléments non récurrents	579 850	122 039
Plus-value sur cession d'immobilisations	54 923	54 629
Total	634 773	176 668

12. Autres pertes ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Moins-value sur cession d'immobilisations	-35 999	-1 989
Pertes sur éléments non récurrents	-479 669	-258 277
Total	-515 668	-260 266

13. Impôts sur les bénéfices

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Impôts sur les sociétés	428 946	2 023 701
Total	428 946	2 023 701

C. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

1. Trésorerie

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Autres organismes financiers	73	89
Banques	3 410 677	2 835 630
Caisses	9 333	14 339
Chèques à l'encaissement	62 312	776 877
Effets remis à l'encaissement	83 421	89 768
Régie d'avance et accréditif	1 304 371	1 730 256
Titres SICAV	127 882	222 922
Sous total	4 998 069	5 669 881
Crédit de préfinancement export	-14 657 745	
Découverts bancaires	-9 350 494	
Sous total	-24 008 239	
Total	-19 010 170	